

CABINET DU PRÉFET
Pôle de la communication
interministérielle

Strasbourg, le 17 juin 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Soldes d'été 2015

Dans le département du Bas-Rhin, Les soldes d'été commenceront le mercredi 24 juin 2015 à 8 heures et prendront fin le mardi 4 août 2015 au soir. Ces dates sont fixées au niveau national.

Il est rappelé aux professionnels que sont considérées comme soldes, les ventes :

- accompagnées ou précédées de publicité,
- annoncées comme tendant, par une réduction de prix, à l'écoulement accéléré de marchandises en stock,
- qui ont lieu durant des périodes définies, par année civile.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, les soldes « flottants » ou complémentaires sont supprimés et les deux périodes de soldes d'été et d'hiver sont allongées d'une semaine, chaque période ne pouvant excéder une durée de six semaines contre cinq auparavant.

La Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) se tient à la disposition des consommateurs et des professionnels du Bas-Rhin pour toute question ou réclamation relative aux soldes :

- DDPP du Bas-Rhin, cité administrative Gaujot 14, rue du Maréchal Juin CS50016 - 67084 Strasbourg Cedex.
- adresse de messagerie : ddpp@bas-rhin.gouv.fr
- télécopie : 03.88.88.86.01
- accueil téléphonique : 03.88.88.86.86, du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures.
- accueil physique : 2 rue de l'Hôpital Militaire, porte 21, du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures.

Pour plus d'informations sur la réglementation applicable aux soldes, vous pouvez consulter le site Internet de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (ministère en charge de l'économie)
<http://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Publications/Vie-pratique/Fiches-pratiques/Soldes>
ou appeler "Allo, service public" en composant le numéro 3939.

Contact DDPP du Bas-Rhin - Sophie-Jordane VINCENT, 03.88.88.86.79